

Parole à :



Marc Saint Martin
Elu référent viticulture
à la Chambre d'agriculture
du Gers

Pour la 3^{ème} année consécutive, notre vignoble gersois a subi une nouvelle calamité, conséquence directe des désordres météorologiques du changement climatique.

Après le gel printanier en 2021 et 2022, c'est la pluviométrie excessive du printemps 2023 qui est à l'origine d'un nouveau sinistre.

Les résultats d'une enquête conduite auprès des vignerons gersois estiment la perte de récolte à 500 000 hl environ soit près de 25 % de la production gersoise et un préjudice de plus de 40 millions d'euros. 11 000 ha sont plus particulièrement concernés par une pression historique des maladies cryptogamiques dont le mildiou.

Face à cela, la profession viticole a alerté rapidement les pouvoirs publics et les partenaires économiques. Une première réponse a été fournie par le dégrèvement de 100 % de la taxe foncière pour les surfaces en vigne.

Mais face à la fin de non recevoir du dispositif assurantiel pour combler ce sinistre, d'autres soutiens sont nécessaires pour rassurer les vignerons et les filières. Pour cela, il est indispensable que le fond d'urgence national de 20 millions d'euros soit largement abondé, surtout s'il doit satisfaire aux demandes de tous les vignobles !

Nous demandons aussi aux partenaires bancaires et aux assurances d'être au rendez-vous de l'accompagnement des situations les plus difficiles.

Il faut enfin que tous les dispositifs soient décidés rapidement car les trésoreries sont exsangues avant d'aborder une nouvelle campagne que l'on espère enfin sereine !

VITICULTURE / Les vendanges maintenant terminées, le constat est sans appel, les conditions météorologiques exceptionnelles de ce millésime ont impacté la grande majorité des exploitations viticoles de Gascogne.

Millésime 2023, l'heure du bilan

Une météo contrastée : de nombreuses pluies au printemps laissant place à des vagues de chaleur l'été

Le cumul des précipitations qui se sont abattues sur la zone viticole est en moyenne de 338 mm avec des secteurs allant jusqu'à 445 mm, sur la période de fin avril à fin juillet. Combiné à des températures douces, ce climat a été propice au développement des maladies cryptogamiques et notamment du mildiou. La régularité des pluies a rendu difficile l'accès aux parcelles, avec de courtes fenêtres d'intervention et une diminution des temps de rémanences pour certains produits. Les viticulteurs certifiés en agriculture biologique ont été les plus impactés du fait de l'utilisation de produits de contact sensibles au lessivage et nécessitant des passages rapprochés.

Un enchaînement de campagnes complexes

Les excès d'eau de cette année s'ajoutent à la succession des aléas climatiques que sont les gelées de 2021, 2022, ainsi que la grêle et la sécheresse de l'an dernier. Pour Alain Desprats, Directeur du Syndicat des vins Côtes de Gascogne, « cette récolte 2023 va être du même acabit que 2022 et 2021 à quelque chose près autour de 1 400 000 hL, donc encore une fois l'offre de la Gascogne va rester inférieure à la demande. Si on reste dans un contexte local il n'y a aucune raison que les prix ne baissent sur les marchés « vrac », sauf que le marché des vins blanc en vrac est influencé par d'autres vignobles où il y a eu des excédents de production, ce qui, finalement, provoque une baisse des prix du marché, baisse qui s'ajoute à une tendance de dé-consommation générale de vin en France liée à l'inflation et à la concurrence des autres boissons qui peuvent se substituer au vin ». La moyenne décennale de la production gersoise avant cette succession de sinistres était de 91 hL/ha. D'après l'enquête menée par la COVAG et la Chambre d'agriculture du



Gers, la moyenne quinquennale (2018 à 2022) est de 75 hL/ha. On observe donc un rendement en diminution pour des potentiels de production élevés. La sortie au début du printemps promettait en effet un millésime généreux, les quelques exploitations qui sont passées entre les gouttes en sont la preuve avec des rendements satisfaisants.

Une hétérogénéité de la qualité

Pour Alain Desprats, il faut parler « de qualité hétérogène qui dépend des intensités des aléas climatiques et sanitaires. Mais il y a quand même de très beaux produits issus de parcelles ayant réussi à passer aux travers de toutes les difficultés de ce millésime et qui ont su conserver une bonne qualité de feuillage ». La météorologie du mois de septembre « humide sur la première semaine,

a permis de conserver le feuillage et le beau temps sur les trois dernières semaines a permis globalement de bonnes conditions de vendanges. Les vendanges ont été plus longues et leur organisation plus complexe que d'habitude avec des contrôles de maturité plus importants et sélectifs ». Les derniers colombaris et sauvignons blancs dégustés ont de bonnes qualités aromatiques, maintenant se pose la question de l'évolution de ces produits à faibles degrés, l'acidité et les thiols seront peut-être plus intéressants ? Autre constat : un millésime oxydatif, il va falloir être vigilant au soufre qui semble se combiner rapidement. Que ce soit sur les blancs ou les rosés,

le soufre libre est à surveiller.

L'action professionnelle pour accompagner les viticulteurs sinistrés

A ce jour, des mesures fiscales ont été appliquées avec le dégrèvement à 100% de la TFNB. Le 8 novembre dernier, l'assemblée nationale a débloqué un fonds d'urgence de 20 M€ pour tout le Sud-Ouest afin d'accompagner les situations tendues de trésorerie suite à l'épisode de mildiou. Le Gers bénéficie d'une partie de cette enveloppe qui « permettra de verser une aide dans la limite du plafond de minimis (qui concerne toutes les entreprises, quelque soit leur taille, ndlr) de 20 000 € sur trois années glissantes.

Contact

Chambre d'agriculture du Gers, Pôle Innovation et Systèmes de Production (cf page 19)

